

CHALLENGE REGIONAL MOTOCROSS 2018



BULLETIN D'ENGAGEMENT

Le pilote devra retourner son inscription avant le 10 février à son club.

Le club adresse tous ses engagements à la CTR au plus tard le 17 février 2018.

Je soussigné,

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Commune : Code postal :

Téléphone : Nom du moto club :

Atteste sur l'honneur :

- **Avoir pris connaissance de son règlement et m'engager à le respecter.**
- Remplir les conditions de participation, détaillées dans le règlement.
- Sera en possession du CASM et d'une licence UFOLEP 2018 le jour de l'épreuve (*présentation obligatoire*)

CATEGORIE : Voir le règlement pour les correspondances d'âge/cylindrée

Merci d'indiquer la catégorie souhaitée (Solo A, Solo B – 125/2T, Solo B – 250/4T, Solo C/D, Prestige)

Catégorie

Numéro de plaque
souhaité

Plusieurs souhaits possibles

EPREUVES : Voir le calendrier pour les dates et les clubs organisateurs

Courses	Beaumont	Caillavet	Sousceyrac	Sedze Maubecq	Villefranche	Aignes	Ibos	Laguépie
Date	8 avril 2018	29 avril 2018	16 juin 2018	8 juillet 2018	29 juillet 2018	26 août 2018	16 septembre 2018	30 septembre 2018

Ci-joint :

- 1 enveloppe timbrée à l'adresse du pilote pour l'envoi des cartes accompagnateurs, (*à conserver par le club du pilote pour l'envoi des cartes accompagnateurs*)
- 1 chèque de caution de 50 € à l'ordre de l'UFOLEP Midi-Pyrénées,
- les 8 chèques d'engagement de 40 € à l'ordre de chaque club organisateur. (*1 chèque par épreuve*)

(MC Rando verte du haut Ségala, Racing Club du Fezensac, Moto club Aignes, Moto Evasion 65, Moto club du Lees, Beaumont moto sport, MC Milafranca, Moto Passion Sport)

Fait le

, à

Signature

Adresse d'envoi du dossier : UFOLEP 82 – CTR motocross - 10 rue Gutenberg - 82000 Montauban

Tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne sera pas traité et l'engagement ne sera pas pris en compte.